

FONDS DE DOTATION FONDACIO ACTIVITES

Siège social : 23, rue de l'Ermitage
78 000 Versailles

Rapport du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2018

R.Z. AUDIT

*17, rue Ferdinand Fabre
75015 PARIS*

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Paris

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION FONDACIO ACTIVITES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En procédant par tests, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées au traitement des dons reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en

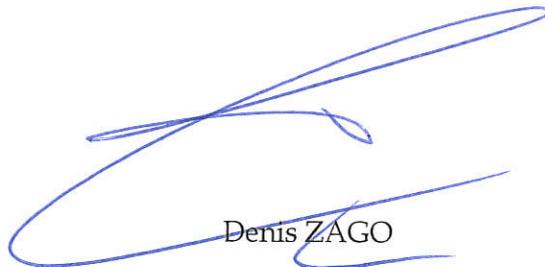
cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 octobre 2019

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Denis ZAGO

Associé - Mandataire social



Elodie DOMEIZEL

Responsable technique

Associée - Mandataire social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (20 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 622	3 128	5 494	1,35	7 219	2,36
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	8 622	3 128	5 494	1,35	7 219	2,36
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	400 244		400 244	99,52	298 394	97,64
Charges constatées d'avance	504		504	0,12		
TOTAL (II)	400 748		400 748	99,65	298 394	97,64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	409 370	3 128	406 242	100,00	305 612	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (20 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	23 222	5,72	15 000	4,91
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	3 219	0,79	8 222	2,69
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
	TOTAL(I)	26 442	6,51	23 222
				7,60
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	TOTAL (II)			
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	370 892	91,30		
	TOTAL(III)	370 892	91,30	
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	465	0,11	302	0,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 443	2,08	5 000	1,64
Autres			277 088	90,67
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	8 908	2,19	282 390
				92,40
Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL PASSIF	406 242	100,00	305 612
				100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (20 mois)		Variation absolue (20 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens	18 163		18 163	100,00	24 675	100,00	-6 512	-26,38	
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.	18 163		18 163	100,00	24 675	100,00	-6 512	-26,38	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			1 437 907	N/S			1 437 907	N/S	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 437 907	N/S			1 437 907	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			1 456 070	N/S	24 675	100,00	1 431 395	N/S	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 456 070	N/S	24 675	100,00	1 431 395	N/S	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			1 456 070	N/S	24 675	100,00	1 431 395	N/S	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs			1 592	8,77	37	0,15	-37	-100,00	
Autres services extérieurs			11 627	64,01	15 013	60,84	1 592	N/S	
Impôts, taxes et versements assimilés							-3 386	-22,54	
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (20 mois)		Variation absolue (20 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 724	9,49	1 403	5,69	321	22,88
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	370 892	N/S			370 892	N/S
Autres charges	1 067 014	N/S			1 067 014	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	1 452 850	N/S	16 453	66,68	1 436 397	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 452 850	N/S	16 453	66,68	1 436 397	N/S
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	3 219	17,72	8 222	33,32	-5 003	-60,84
TOTAL GENERAL	1 456 070	N/S	24 675	100,00	1 431 395	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 20 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 406 242,32 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 3 219,44 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. En 2018, les dettes ont été reclassées pour une meilleure présentation financière.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	<i>5 ans linéaire</i>

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.3 - Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 622			8 622
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	8 622			8 622

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL II	1 403	1 725		3 128
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. générale, agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique				
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires	15 000	8 222		23 222
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	8 222	3 219	8 222	3 219
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	23 222	11 441	8 222	26 441
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	23 222	11 441	8 222	26 441

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association

(2) Dont réserve pour projet associatif

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	465	465		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 443	8 443		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	8 908	8 908		

4.3 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	465
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 600
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	8 065

FDD FONDACIO ACTIVITES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE ASSOCIATION

Aux comptes annuels présentée en Euros
- Avec comptes substitués

5 - Notes sur le compte de résultat

6 - Autres informations

6.1 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 400 E.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Nature des fonds	À l'ouverture	Aug. Engag. À réaliser s/ subv Attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	À la clôture	Dont part non mouvementée depuis au - 2 ans
FONDACIO France - Parrainage	-	956 498,40	917 733,41	38 764,99	-
FONDACIO France - Projet L'Esvière	-	81 100,00	73 000,00	8 100,00	-
FONDACIO France - Volontariat	-	30 640,00	30 640,00	-	-
FONDACIO France	-	289 977,46	-	289 977,46	-
IFF EUROPE - Parrainage	-	16 050,00	10 200,00	5 850,00	-
IFF EUROPE	-	2 000,00	2 000,00	-	-
Congrégation	-	20 000,00	20 000,00	-	-
L'Esvière	-	8 100,00	-	8 100,00	-
FONDACIO - Volontariat	-	19 761,00	6 771,00	12 990,00	-
FONDACIO	-	11 780,00	6 670,00	5 110,00	-
ERMITAGE ACCUEIL	-	2 000,00	-	2 000,00	-
TOTAL	-	1 437 906,86	1 067 014,41	370 892,45	-

EMPLOIS	EMPLOIS DE N = Compte de Résultat (1)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR N (3)	RESSOURCES collectées sur N = Compte de Résultat (2)	Solde des Ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES 1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France 1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	1 343 602	1 437 907	1 456 070	- 7 219 1 361 765
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité publique 2.2. Frais de recherches des autres fonds privés 2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			18 163	18 163
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT Sous total	14 943	18 163	1 437 907	1 343 602
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 358 546	1 456 070	1 456 070	
II DOTATION AUX PROVISIONS				
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	370 852		276 588	
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 219			94 304
V TOTAL GENERAL	1 732 658		1 732 658	1 456 070
V Total des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				1 454 346
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		1 724		
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 454 346		
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE				- 5 495

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Missions sociales	Bénévoles
Frais de recherches de fonds	Prestations en nature
Frais de fonctionnement et autres charges	Donns en nature
Total	Total

